



# St-Priest.info n°8

Octobre 2022

Les circonstances n'ayant pas permis de réaliser notre feuille d'information en juillet, nous vous retrouvons ce mois-ci avec plaisir.

L'été a été très chaud et sec, ce qui a mis une certaine tension sur l'approvisionnement en eau ; grâce à un bon suivi de la ressource et aux restrictions d'usage que vous avez bien respectées, nous avons pu rester autonomes.

Le renchérissement du coût de l'énergie nous conduit à réduire nos consommations, notamment l'électricité. Depuis plusieurs années déjà, Saint-Priest a commencé à réduire ce poste de dépense : extinction de l'éclairage la nuit et plus récemment installation de lampes à LED dans le bourg. A partir de cette année (au 1<sup>er</sup> décembre), la durée de la coupure nocturne sera allongée d'une heure trente minutes, soit une extinction entre 23h30 et 6 h, ce qui représente un gain de 2 811 kWh/an.

Dans les bâtiments publics, il est conseillé de limiter l'éclairage aux pièces ou aux zones utilisées.

Pendant la période des fêtes, seules les guirlandes du sapin de Noël seront éclairées. Inventer et fabriquer des décorations non lumineuses peut être une bonne alternative pour se mettre dans l'ambiance.

Cependant, cela ne doit pas nous inciter à la morosité ; pendant ces six mois, nous avons eu de nombreuses occasions de nous retrouver autour d'événements rassembleurs : fête de l'école, fête du village, foire et tous ces bons moments organisés par les différentes associations du village.

La réunion des associations de ce 25 novembre permettra de mieux connaître les projets d'animations pour les mois à venir.

Le tout nouveau site numérique communal permettra d'en prendre connaissance et d'avoir accès à plus d'informations sur la vie communale.

Dominique Cazorla

---

## Informations pratiques

---

### • État civil

#### Naissance :

Lila Marie DUFOUR-BOHAT	le 31 Octobre 2022	à Roanne
-------------------------	--------------------	----------

#### Mariages :

M. FORET Julien et Mme PERRET Clotilde	le 14 Mai 2022	à Saint-Priest-la-Prugne
M. GIRAUD Maxence et Mme VULLIEZ Pascale	le 10 Septembre 2022	à Saint-Priest-la-Prugne

#### Décès :

M. COPPERE Francisque Alain	le 21 Avril 2022	à Saint-Just-en-Chevalet
M. PRAS Dominique Jean Claude	le 2 Mai 2022	à Lyon
M. PONCEPTE Jean-Paul	le 22 Juillet 2022	à Saint-Just-en-Chevalet
Mme COPPERE Germaine née BRUNELIN	le 12 Octobre 2022	à Saint-Just-en-Chevalet
Mme LOCHE Catherine Gisèle Née VETTRAINO	le 17 Octobre 2022	à Saint-Priest-la-Prugne
M. CHALOT Noël	le 31 Octobre 2022	à Saint-Priest-la-Prugne

- **Service social**

Une nouvelle assistante sociale de secteur intervient dans notre territoire. Il s'agit de Mme Valérie PERRET. Elle est joignable au 04 77 23 24 16 pour toute demande de votre part. Il est également possible de la rencontrer, le jeudi matin de 9 h à 12 h sans rendez-vous au Pôle départemental de Vie Sociale, bâtiment Le Fayard, Allée B, rue René Cassin – 42430 Saint-Just-en-Chevalet.

- **Nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2023**

A compter de janvier 2023, le tarif et les conditions de location de la salle des fêtes changent.

	Tarifs de location pour les habitants de St Priest	Tarifs de location pour les habitants extérieur
Salle des fêtes sans cuisine	105 €	205 €
Location cuisine	60 €	60 €
Location sono	30 €	30 €
Caution pour toute location	500 €	500 €

Tarifs de location pour les associations : (1<sup>ère</sup> manifestation gratuite)

Tarifs de location	
Salle des fêtes sans cuisine	65 €
Location cuisine	60 €
Location sono	30 €
Caution pour toute location	500 €

- **Secrétariat de mairie**

Pour faire face à la charge de travail administratif, le temps de travail hebdomadaire de la secrétaire de mairie a été augmenté de 2 heures. Les horaires d'ouverture au public restent inchangés.



- **Site internet communal**

Après plusieurs mois de construction, le site internet de la commune est enfin disponible. Pour s'y rendre, il vous suffit d'entrer l'adresse suivante dans la barre de recherche : [www.mairie-saintpriestlaprugne.fr](http://www.mairie-saintpriestlaprugne.fr). Sur celui-ci, vous trouverez des informations sur votre commune tels que les comptes-rendus des conseils municipaux, les numéros de St-Priest.info... Nous sommes encore en train d'alimenter le site afin que ce dernier soit le plus complet et le plus lisible pour tous. N'hésitez pas à le visiter.

---

*Les services communaux*

---

- **Rentrée scolaire**

Depuis la rentrée de septembre, 16 enfants de la maternelle au CP ont repris le chemin de l'école, accompagnés par leur institutrice Camille Fournial. L'équipe est complétée par Nicole au poste d'ATSEM pour aider les plus petits, et par Céline pour la cantine et la garderie. Les grands sont à l'école de La Tuilière qui accueille cette année 19 élèves du CE1 au CM2.

Notre école a subi quelques améliorations, avec la réfection de peintures et un projet de rénovation des sols du couloir.

L'Association des Parents d'Élèves a également repris ses activités à la rentrée, pour financer les activités pédagogiques des enfants. Un concours de belote sera organisé le samedi 26 novembre 2022 à partir de 19h30 à la salle des fêtes de La Tuilière.

- **Bibliothèque municipale**

Le vendredi 14 octobre, la soirée jeu « Le loup Garou », à la salle des fêtes, a connu un honnête succès.

500 nouveaux documents s'adressant aussi bien aux adultes qu'aux enfants ont été renouvelés récemment. De plus, le fonds propre s'est enrichi de 7 nouveaux livres :

**Aussitôt que la vie** de Marie Gillet : dix textes en hommage à la Provence ;  
**Lettres d'un inconnu** de Marie de Palet : Paul et son frère ont trouvé dans le grenier familial des lettres adressées à leur mère par un mystérieux inconnu... ;

**Un quelque part entre deux gares** de Dominique Dejob, auteure locale : lorsqu'on est mère et épouse peut-on partir et laisser derrière soi ceux qui vous aiment ? ... ;

**Dans les brumes de Capelans**, d'Olivier Norek : un excellent thriller qui réserve une surprise finale de taille !...

**L'homme chevreuil** de Geoffroy Delorme : c'est l'histoire fascinante d'un homme qui passe sept ans de sa vie avec les chevreuils ;

**L'épopée révolutionnaire** de Jean Ots : l'auteur a rassemblé dans ce bel ouvrage de nombreux actes de justice concernant des habitants de Saint-Priest au 18<sup>ème</sup> siècle (ouvrage à consulter sur place uniquement) ;

**Bleu** de Britta TECKENTRUP : un album pour enfants sur la tristesse, l'espoir et le pouvoir de la bienveillance. Jusqu'au 30 novembre, une exposition sur le monument aux morts est à découvrir !

Et toujours, la possibilité de se procurer le nouveau *Cahier de la bibliothèque : 190 ans d'école à Saint-Priest*. L'équipe des bénévoles sera heureuse de vous recevoir les jeudis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h. (Inscription gratuite)



---

### *Bien vivre à Saint-Priest*

---

- **Concours des maisons fleuries**

La sécheresse de cet été ne facilitant pas le travail des jardiniers et le très petit nombre d'inscriptions nous ont conduits à abandonner ce concours pour cette année.

- **C.C.A.S.**

Afin de privilégier les moments de rencontre mis de côté ces deux dernières années, le Comité Consultatif d'Action Sociale (CCAS) a décidé d'organiser deux événements sur 2023 pour les aînés de la commune :

- **Une invitation à un repas à partager** le dimanche 15 janvier 2023 à midi à la salle des fêtes. Cependant, un bon d'achat de 20€ à utiliser à l'épicerie de Saint-Priest sera remis à ceux qui ne souhaitent pas participer à cette manifestation.
- **Une invitation à un spectacle théâtral** le samedi 11 mars à 15h à la salle des fêtes.

Alors si vous avez 72 ans ou plus, notez déjà ces deux dates dans vos agendas avant la distribution des colis de Noël qui aura lieu les 9,10 et 11 décembre.

---

### *Projets et réalisations*

---

- **Rénovation de l'école**

Les agents municipaux ont refait les peintures de la classe maternelle. Le montant des fournitures s'élève à 830,13€ HT. Les devis devant être réactualisés en juillet 2022, le montant des travaux définitif s'élève donc à 985,43€ HT. Les travaux de réfection des couloirs de l'école seront confiés à l'entreprise VIETTI, le montant des travaux est de 16 045,96€ HT.

- **Cloches de l'église**

Le devis de l'entreprise Bodet Campanaire qui gère le fonctionnement des cloches, d'un montant de 2 215,50€ HT a été validé pour la mise en conformité et la réparation du boîtier de commande des cloches (tintement des heures).

- **Barrières à neige**

Il est prévu de remettre des barrières à neige le long des chemins dans lesquels les congères se forment le plus souvent : le chemin de Combes et celui de Calinon au niveau des Farges... Les agents techniques de la commune vont recenser les endroits nécessitant l'installation de celles-ci.

- **Plantation dans la forêt communale**

Reboisement de la parcelle de la Bessie

Mise en andains : 825 € HT et achat de plants : 3 825,55 € HT. Subvention départementale de 2 530 €.

Les bois de la parcelle 2 de la forêt communale (Le Bouchet, à l'est du rocher du Jot) ont trouvé preneur (Monnet-Sève) pour un montant de 9 201€ HT.



- **Voirie 2022**

Voici les réalisations qui ont eu lieu durant l'année 2022 : reprise du bas-côté rue de Bessines, pose de 2 traversées entre Les Côtes et Fragne, chemin de la Cascade et impasse du Torbeil à Bout.

---

*Vie associative – Animation*

---

- **Tour du Pays Roannais**

La dernière étape du Tour du Pays Roannais, le 3 juillet, a traversé toutes les communes du Pays d'Urfé. Une subvention de 450 € est allouée à l'Association Intercommunale pour le Rayonnement du Pays d'Urfé (AIRPUR) qui a porté ce projet permettant de créer un lien entre les onze communes du territoire et de les faire découvrir à un large public le long d'un parcours exigeant qui a éprouvé les cyclistes.



- **90 ans du groupement scolaire**

Le samedi 25 juin, la fête de l'école, marquant les 90 ans du beau bâtiment construit vers 1930, avec ses animations variées (chemin des écoliers, mini-certificat – 50 participants, repas, jeux et prestation des enfants, décoration de galets voyageurs) a rassemblé plus de 200 personnes qui ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver, à (re)découvrir les nombreuses photos de classe présentées (toujours visibles à la bibliothèque).

- **Concert à l'église**

Le 20 juillet, les voix du quatuor vocal Unacorda ont fait résonner des chants de la Renaissance sous les voûtes romanes de notre église dans le cadre du Festival des Monts de la Madeleine.

- **Comité des fêtes**

Cette année 2022 fut le retour du comité des fêtes avec sa fête patronale en juillet et son bal d'halloween le soir du 31 octobre. Après deux ans de covid, il a fallu se remettre dans les recherches et organisations d'événements.



La fête patronale a eu lieu à sa nouvelle date, l'avant dernier week-end de juillet, le 23-24. Nous avons mis tout en œuvre pour vous proposer une fête diversifiée et conviviale pour tous avec la plupart des activités GRATUITES. Il y avait le concours de pétanque, des jeux en bois, une exposition sur l'école, une soirée mousse, un karaoké, un feu d'artifice, un spectacle de VTT trial avec module d'apprentissage ainsi que notre repas le dimanche midi jambon à la broche et son gratin. Nous avons servi 180 repas ce jour-là. Par chance, nous avons eu des manèges disponibles ce week-end-là, pour le plus grand plaisir des enfants.

Puis arrive le 31 octobre avec la soirée Halloween pour sa deuxième édition.

Nous avons commencé à la tombée de la nuit par une belle retraite aux flambeaux et par la chasse aux bonbons dans le village, avec plus d'une vingtaine d'enfants déguisés. Nous avons fini à la salle des fêtes afin de faire la fête, danser, chanter, puis nous avons annoncé le nom des grands gagnants du concours dessins d'halloween, notés par des bénévoles de la bibliothèque (encore merci à eux).

Après cette belle première partie, les enfants ont laissé place au bal des jeunes. Il y a eu un peu de monde et quelques courageux venus déguisés se sont vus récompensés pour leur costume. Lors de la soirée, nous proposons des « chiens chauds », des « patates décapées » ainsi qu'un punch sanglant.

Je me permets en tant que présidente, Marine Charbonnier, de vous rappeler que le comité des fêtes représente une organisation à but non lucratif. Il est composé de personnes bénévoles désireuses de dynamiser notre petit village.

**Ça fonctionne certes avec NOUS mais surtout avec VOUS qui venez lors de nos événements. Nous comptons sur vous !**

**De plus, je vous annonce que fin janvier 2023, il y aura une assemblée générale afin de RENOUELER le bureau... de nouveaux bénévoles seraient bienvenus mais il faudrait surtout un peu plus de membres actifs.**

**Si ce n'est pas le cas, je crains bien que 2022 soit la dernière année du comité des fêtes.**



- **Foire annuelle**

Après deux années d'interruption, la Foire du premier samedi d'octobre était de retour, avec de nouvelles attractions : démonstrations des pompiers de Laprugne, fabrication de couteau avec la Confrérie du Couteau de Thiers, sculpture à la tronçonneuse et travail des artisans devant le public, marché de producteurs... Malheureusement, elle a été fortement perturbée par une très mauvaise météo.

- **Club de basket**

L'année 2022 marque les 20 ans du Club de Basket. L'équipe composée de 10 joueuses toujours aussi dynamiques et motivées et de 5 dirigeants évolue en DF3.

Une nouvelle joueuse et une nouvelle entraîneuse sont arrivées pour cette nouvelle saison.

Ci-dessous les dates des prochains matchs à domicile à la salle ERA de Saint-Just-en-Chevalet à 10h00 :

Le dimanche 27 novembre 2022

Le dimanche 04 décembre 2022

Le dimanche 08 janvier 2023

Le dimanche 22 janvier 2023



Le dimanche 29 janvier 2023

Le dimanche 02 avril 2023

Le dimanche 07 mai 2023

Le dimanche 21 mai 2023

- **Club des aînés**

Le 13 novembre, la choucroute du club des Aînés a réuni de très nombreux convives qui ont passé un bel après-midi au son du toujours excellent orchestre de Michel Chevarin.

- **Subventions communales**

La municipalité a accordé une subvention à hauteur de 100€ au syndicat mixte des Monts de la Madeleine pour l'organisation des rencontres des 10 et 11 septembre autour du thème du Tacot et une subvention d'un montant de 180€ au club de basket pour le paiement de la location de la salle de sport de Saint-Just-en-Chevalet.

- **Projet théâtral pour 2023 - Spectacle pour tous :**

Le samedi 11 mars 2023, durant l'après-midi, le conseil municipal organise un projet théâtral à la salle des fêtes : « René la Bielle ».

Résumé de la pièce : René est un garagiste à Chaumilhac. Il a repris l'affaire de famille « GARAGE BESSON père et fils », mais le monde a changé. René est-il resté au bord de la route ? Pas si sûr ! Entre rire et émotion, c'est tout un pan de la vie de notre pays qui apparaît par petites touches dans ce seul en scène. Après Marqua Mau et les créations de l'Alauda, René Le Bielle reprend le flambeau et Chaumilhac revit...

La séance est ouverte à toutes et à tous au tarif de 5€ et gratuit pour les enfants. Une place sera offerte aux bénéficiaires du colis de Noël en partenariat avec le CCAS.



- **Le centenaire du monument**

Quand on passe devant le monument aux morts, on ne fait plus attention à tous ces noms gravés dans le marbre et derrière lesquels se cachent autant de vies brisées, de familles éplorées. Cent ans après son inauguration, la cérémonie du Onze novembre a été l'occasion de rassembler les habitants de St-Priest pour se rappeler tout cela. La proclamation des 70 noms avec la date du décès et l'âge des soldats (entre 19 et 43 ans pour une moyenne de 26 ans) a permis de prendre conscience de toutes ces tragédies.

Pour tous ces morts, la plupart inhumés près des champs de bataille ou d'un hôpital militaire, loin des leurs, la population avait besoin d'un lieu de recueillement et de mémoire. De 1920 à 1925, chaque commune de France érige un monument, non pour glorifier la victoire, mais pour honorer ceux qui avaient perdu la vie, pour garder leur souvenir.

A St-Priest, c'est l'Union des Combattants, sous la présidence de M. Antoine ARNAUD, qui organise la souscription des habitants (les sommes recueillies s'élèvent à 11 867,45 anciens francs), et en liaison avec la mairie et avec sa contribution financière, coordonne les travaux, règle les factures (15 399,80 F soit environ 17 851 €), en bonne entente avec la mairie qui apporte elle aussi sa contribution.

L'inauguration du dimanche 9 juillet fut grandiose, relatée par les deux journaux locaux : après la messe solennelle présidée par le père Couturier, le cortège rassemblant la population et de nombreuses personnalités, se dirigea vers le nouveau monument. La barrière réalisée par le forgeron Jean-Baptiste Arthus était décorée de branches de sapin et de fleurs. Le prêtre procéda à la bénédiction ; les orateurs se succédèrent : le maire, François Vallas, puis Antoine Arnaud qui déclara : « Nous avons voulu élever en souvenir de nos camarades défunts un monument digne d'eux et qui rappelle tout à la fois leur sacrifice et notre reconnaissance. » et qui énuméra la longue liste des hommes « Morts pour la France ». Le conseiller général, Antoine de Meaux, deux députés et un sénateur prirent successivement la parole.

Ensuite, un banquet réunit 60 convives à l'emplacement du restaurant actuel, alors café Débatisse tenu par Jeanne Renoux (arrière-grand-mère de Sabrina) qui venait de perdre son mari à la guerre.

**Communauté de Communes du Pays d'Urfé :**

Tél : 04.77.65.12.24 – Site Web : <https://www.ccpu.fr> – Adresse électronique : [contact@ccpu.fr](mailto:contact@ccpu.fr)

**Secrétariat de mairie** : ouvert au public le lundi de 13h30 à 17h, le mardi de 13h à 17h, le jeudi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 12h30. Tél : 04.77.62.92.13 – Adresse électronique : [mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr)  
Pour contacter la mairie en dehors des horaires de présence, pour un motif qui ne peut être différé, merci d'utiliser uniquement le **06 62 08 03 86** et non les numéros privés du maire ou des conseillers.

**Site officiel de la commune** : [www.mairie-saintpriestlaprugne.fr](http://www.mairie-saintpriestlaprugne.fr)